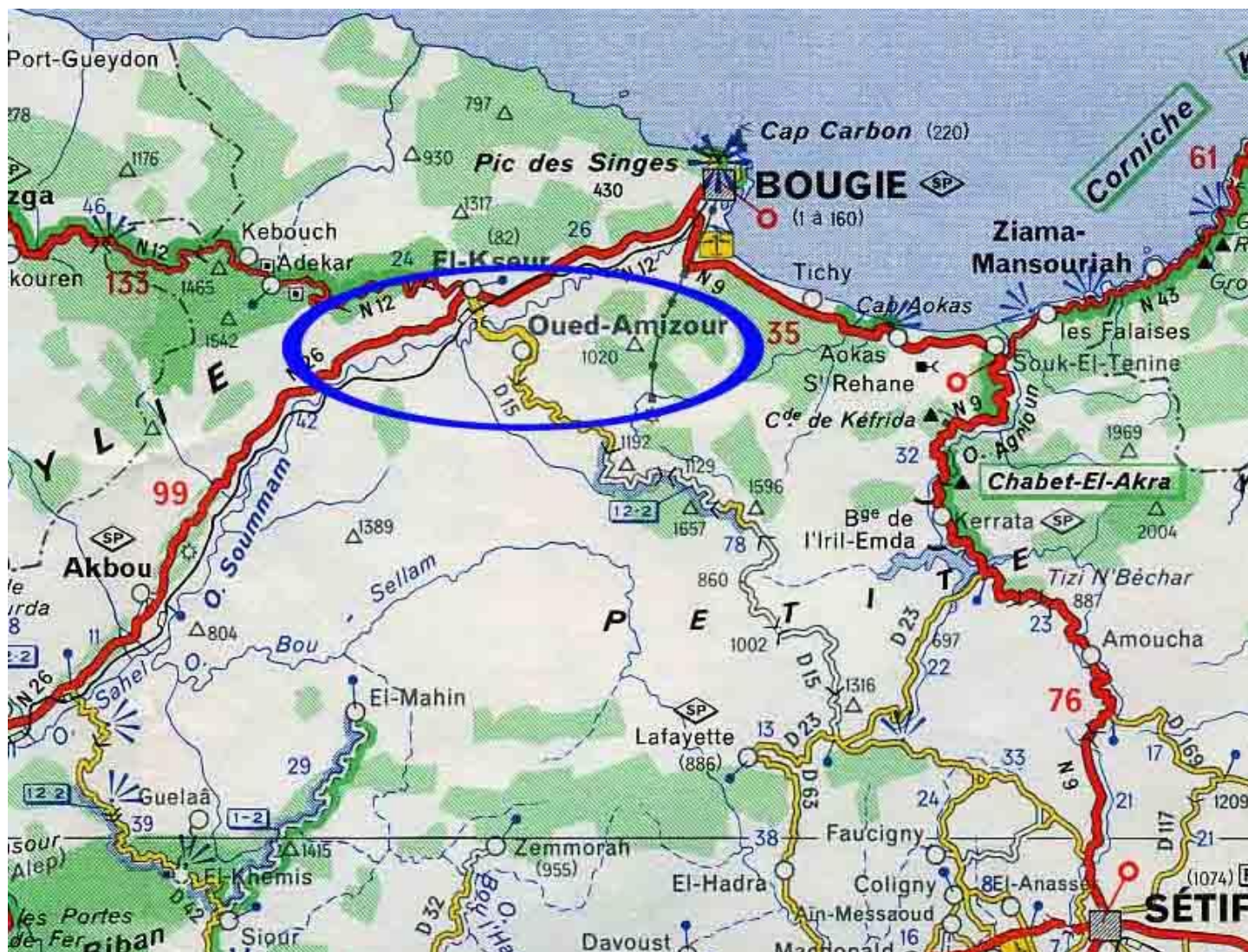


« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Le village d'OUED AMIZOUR :

AMIZOUR (ou OUED AMIZOUR) ; cette localité est située au Sud-ouest de BOUGIE, à 24 km, et à l'Est d'Alger, à 232 km.



Situation :

AMIZOUR ou OUED-ALIZOUR est situé en Kabylie.

BOUGIE à SETIF, la Kabylie des Babors, par le Chemin des crêtes.

On sort de BOUGIE par le Camp inférieur et la route N 12, puis 1^{ère} à gauche la N 9 qui croise la voie ferrée et franchit la Soummam. On peut également prendre la route qui, du môle de la Kasbah, contourne la gare et traverse les terres-pleins, puis débouche directement au pont de la Soummam en évitant le passage à niveau. Après le pont, on traverse des jardins et des champs d'oliviers.

A 25 Km OUED AMIZOUR, commune de 4.800 habitants, sur l'oued AMIZOUR, affluent de la SOUMMAM, au pied du Bordj de la vieille famille des OURAHAH

Géographie :

La commune se situe sur la basse vallée de la Soummam limitée par les montagnes de BARBACHA et le massif d'OUED AMIZOUR. Elle est limitée par la commune d'El-Kseur au nord-ouest, par la commune d'Oued-Ghir Tala-Hamza au nord-est,

par la commune de BOUKHELIFA à l'Est et par la commune de SEMAOUN à l'Ouest.

Son territoire est divisé en deux parties, une partie est située en plaine et l'autre en zone montagneuse, cette dernière occupe plus de 75 % de territoire de la commune. Pour la première partie qui est la plaine, Elle est située sur la base vallée de la Soummam d'Oued-Amacine et oued Amizour, cette plaine est presque totalement mise en valeur et renferme un potentiel hydro agricole très important.

La seconde partie en zone montagneuse, est constituée de formation schisteuse qui comporte l'essentiel du peuplement humain, compte tenu de son relief et de sa vocation purement agricole, notamment l'arboriculture (olivier, figuier etc. ...) elle est située dans les montagnes d'Ighil Bekka et Azrou n'Bechar.

Compte tenu de la position géographique de la commune d'AMIZOUR, très intéressante, considérée comme vallée à fortes potentialités agricoles (arboriculture fruitière et maraîchage) avec la proximité de son chef-lieu BOUGIE et les infrastructures (routes, voie ferrée, port et plus tard aéroport).

Elle constitue une zone d'intérêts pour les populations des régions les plus défavorables, notamment les régions non désenclavées dont les conditions de vie étaient bien difficiles.



Présence française  1830 – 1962

Histoire :

Dans le cadre de la campagne d'Algérie (1830-1847), la France lance l'expédition de Bougie qui se termine avec la prise de cette ville le 29 septembre 1833 par l'armée du **général TREZEL**. La ville et sa région opposeront une farouche résistance à la présence coloniale française et divers soulèvements et insurrections, souvent à l'instigation de marabouts comme Bou-Baghla, mais surtout la grande révolte du seigneur de guerre Cheikh El Mokrani et de Cheikh Aheddad (1871), marqueront son histoire.

Le Général Camille, Alphonse TREZEL



Biographie :

En 1801, Camille Alphonse TREZEL entra comme dessinateur au bureau de la guerre et obtint en 1803 le grade de sous-lieutenant dans le corps des ingénieurs géographes. Envoyé en 1804 à l'armée de Hollande, il fut promu, l'année suivante aide-ingénieur géographe. Après la campagne de Pologne, avec le grade de lieutenant, il fut attaché en qualité d'aide de camp au général Gardanne, dans son ambassade de France en Perse (1807-1808). Aide de camp du général Guilleminot à son retour en 1809, il fut secrétaire de la commission de délimitation des frontières de l'Illyrie, fut promu capitaine (1810) et passa à l'armée d'Espagne. Rappelé en Allemagne à la fin de 1811, il travailla à la topographie des départements hanséatiques, fit la campagne de Rome, devint adjudant-commandant (Campagne d'Allemagne (1813)), chef d'état-major de la 13^e division, et concourut à la défense de place de Mayence.

Aux Cent-Jours, il fut appelé à la Grande Armée, et montra une telle bravoure à la bataille de Ligny, où un coup de feu lui enleva l'œil gauche, qu'il fut promu général de brigade par décret du 5 juillet 1815. Cette nomination ayant été annulée le mois suivant par les Bourbons, il reprit sa place dans l'état-major en 1818 comme colonel, et fut attaché à la commission de délimitation des frontières de l'Est (1816-1818), puis au dépôt de la Guerre (1822). Il se distingua de nouveau dans l'Expédition d'Espagne (1823) et fut membre du comité consultatif d'état-major et secrétaire du comité de réorganisation. Il fit l'expédition de Morée comme sous-chef d'état-major (1828), et fut promu maréchal de camp en 1829.

En 1831, il passa en Afrique. Il commanda l'expédition de Bougie et fut blessé à la jambe en prenant possession de la ville le 29 septembre 1833. Appelé en remplacement du général Desmichels dans la province d'Oran, il remporta plusieurs victoires contre les Zmalas et Douairs, commandés par l'agha Mustapha Ben Ismaïl chef des Douairs, l'agha Kadour Ben El Morsly chef des Beni Amer (Nomade) et l'agha Benaouda Mazari chef des zmalas. Le 16 juin 1835, au camp des Figuiers *Valmy* (El Karma), un traité fut conclu entre ce chef et le général Trézel, aux termes duquel les Zmalas et Douairs se reconnurent sujets, tributaires et soldats de la France. Ces tribus refusaient de payer la zakât (Achoura) à l'Emir Abdelkader.

Le général se vit donc obligé à une démonstration contre Abd el-Kader, pour la protection de ces deux tribus que l'Émir voulait châtier. Cette démonstration aboutit au désastre de la Macta (28 juin), après un échec subi l'avant-veille dans la forêt de Muley-Ismaïl. Dans ces deux attaques, TREZEL fut attaqué par dix mille hommes alors qu'il n'avait que 1 700 baïonnettes et 600 chevaux.

Dans son rapport au gouverneur, TREZEL réclame encore pour lui seul la responsabilité du désastre ; on y lit : « Je me soumettrai sans murmure au blâme et à toute la sévérité que le gouvernement du roi jugera nécessaire d'exercer à mon égard, » et il ajoute cette antithèse... « ...espérant qu'il ne refusera pas de récompenser les braves qui se sont distingués dans ces deux combats ». Le comte d'ERLON, qui était gouverneur, lui retira son commandement.

Rappelé en France, il revint en Algérie l'année suivante prendre part à la première expédition de Constantine, durant laquelle il fut grièvement blessé et rappelé en France. En 1837, lors de la seconde expédition sur la même ville, il reçut le commandement de la 2^e brigade. Il fut promu lieutenant général le 11 novembre 1837 et devint directeur du personnel au ministère de la Guerre (15 mai 1839) et membre du comité d'état-major.

Élevé à la dignité de pair de France le 21 juillet 1846, il devint ministre de la guerre dans le troisième ministère Soult le 9 mai 1847 en remplacement du général Moline de Saint-Yon. Il conserva ces fonctions dans le ministère Guizot jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet le 24 février 1848.

Mis d'office à la retraite le 8 juin 1848, il fut appelé en 1853 auprès du comte de Paris et du comte d'Eu comme gouverneur militaire et conserva cette fonction jusqu'à la majorité du comte de Paris en 1856.

AMIZOUR :

La ville d'OUED AMIZOUR était un ancien centre rural, qui a été relevé au rang de commune en 1957.



2. - OUED-AMIZOUR. — La Mairie.

Le village a été créé à l'origine par des Alsaciens et parrainé par la ville de Libourne (Gironde). Il subsiste encore l'emblème de la ville de COLMAR sur la fontaine publique, située derrière le bureau de poste. Sa création

officielle est prononcée en 1872 par le gouverneur général de l'Algérie, l'Amiral GUEYDON, avec l'installation de 23 familles originaires de trois départements : Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin, (rattachées au Reich Allemand après la défaite de 1870).



AMIZOUR était une section dépendante de la commune mixte de BOUGIE, où le service d'état civil n'a commencé à fonctionner qu'à partir de 1874. On retrouve à sa tête Monsieur DUSCHE Jean-François comme officier de l'état civil.



En 1880, sa population était de 1186 habitants. En 1900 il y avait 1755 habitants,

En 1942, 1500 hectares des terres agricoles étaient occupés par des vignobles, dont sa production était estimée à 150 000 hectolitres de bon vin.



POINT CHIFFRE SUR LES ALSACIENS-LORRAINS EN ALGERIE (rapport Guynemer, parlementaire)

Au 31.10.1872 = 2494 personnes installées

Au 01.03.1873 = 3264

Au 01.03.1875 = 4115

Réparties sur 863 familles dans 909 maisons ou cabanes, dans une soixantaine de villages en 1875 :

Soit par province :

-272 familles (1202 personnes) dans 18 villages, ALGER.

-397 familles (1936 personnes) dans 28 villages, CONSTANTINE.

-194 familles (977 personnes) dans 15 villages, ORANIE.

En 1873, on évalue à 2500 le nombre des alsaciens-lorrains-allemands, émigrés en Algérie. Ils sont installés dans divers villages existants ou dans des centres de colonisation en cours de création avec attribution de concession de terres de 5/10 hectares dans un premier temps puis 25/30 par la suite.



Chaque famille est installée sous une tente fournie par l'armée ou une cabane, dotation : une paire de boeufs, une charrue, 200 kg d'orge et 100 kg de blé pour les premières semailles. La grande majorité de ces familles est arrivée en Algérie, sans ressources et la plupart sont des artisans ou ouvriers n'ayant aucune habitude de la culture.

Le sol de l'Algérie est d'une fertilité incomparable, mais peu boisé. Les immigrants étant pauvres, ils ne trouvent pas de matériaux pour se construire à peu de frais, un logement provisoire(bois, chaux, briques etc....). L'armée est chargée d'aider les colons à s'installer, ces derniers n'ont pas de mobilier, ils ont reçu des planches réformées, ils en font des lits, tables et chaises, l'armée leur a fourni des gamelles, bidons, vêtements réformés ainsi que 2 couvertures par personne.

Depuis leur arrivée, les familles sont nourries par l'Administration, 50 centimes par jour et par personne, en attendant la 1ère récolte l'année prochaine.

D'autre part, les centres de colonisation nouvellement créés en territoire militaire sont trop éloignés les uns des autres, les communications sont difficiles et les distances très grandes, quant aux terrains, ils conviennent mieux aux cultures céréalières qu'aux cultures industrielles et maraîchères qui exigent des terres irrigables.

Voir à ce sujet :

http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=94

http://alger-roi.fr/Alger//cdha/textes/5_emigration_alsaciens_lorrains_cdha45.htm

Un département de courte durée

Le 4 mars 1848, l'Algérie est déclarée partie intégrante du territoire français et, le 9 décembre 1848, les Provinces d'Alger, Oran et Constantine deviennent trois départements.

- L'étendue de la population de l'Algérie dépassait de beaucoup les possibilités réelles de l'action publique et l'Algérie resta longtemps sous-administrée.
- Le décret du 28 juin 1956 ébauche une réforme administrative et celui du 20 mai 1957 divise chacun des trois départements, soit au total douze départements

1°/ Les départements d'Alger, Médéa, Orléansville et Tizi-Ouzou pour l'ancien département d'Alger

2°/ Les départements de Batna, Bône (Le département de BONE avait été créé antérieurement par la loi du 7 août 1955) Constantine et Sétif pour l'ancien département de Constantine

3°/Les départements de Mostaganem, Oran, Tiaret et Tlemcen pour l'ancien département d'Oran.

- Les territoires du Sud sont maintenus et englobés dans l'Organisation Communes des Régions Sahariennes (O.C.R.S.) créée par la loi du 10 janvier 1957.

Les décrets des 7 août 1957 et 17 mars 1958 créent 5 nouveaux départements :

D'une part SAOURA, partie ouest des Territoires du Sud ; OASIS, partie est de ces mêmes territoires.

D'autre part AUMALE, pris en grande partie sur le département de Médéa et pour une faible partie, au sud-est, sur celui de Batna ; BOUGIE, pris sur les départements de Sétif et de Constantine ; SAIDA, pris sur les départements de Tiaret, Oran et les Territoires du Sud.

Le nouveau département d'Alger fut créé par décret du 20 mai 1957. Il n'était plus formé que de 3 arrondissements : ALGER – BLIDA – MAISON BLANCHE

DÉPARTEMENT DE BOUGIE

Le département de Bougie a été créé par le décret du 17 mars 1958 qui stipule en son article 1^{er} :

« Il est créé un département de Bougie, avec chef-lieu à Bougie, formé des arrondissements de Bougie, Akbou, Kerrata, Lafayette et Sidi Aich, distraits du département de Sétif, et de l'arrondissement de Djidjelli, distrait du département de Constantine ».

Il fait donc partie, comme Aumale, de la seconde série de décrets de création et est formé d'arrondissement distraits de départements déjà créés en 1957.

L'arrondissement de BOUGIE comprenait 10 centres : BARBACHA, BOUGIE, CAP AOKAS, EL KSEUR, LA RÉUNION, OUED AMIZOUR, SOUK EL TENINE, TARGREGT, TICHY, TOUDJA.

L'arrondissement d'AKBOU en avait 10 : AGUEMOUNE, AKBOU, GUENDOUZE, IGHIL ALI, AKOURMA, IGHZER AMOKRANE, BENIMANSOUR, SEDDOUK, GUELAA, TAZMALT.

L'arrondissement de KERRATA en avait 5 : CHEVREUL, PERIGOTVILLE, DARGUINAH, TIZI N'BECHAR, KERRATA.

L'arrondissement de LAFAYETTE en avait 5 : BENI OURTILANE, MAOKLANE, GUENZET, TITTEST, LAFAYETTE.

L'arrondissement de SIDI AICH en avait 5 : ADAKAR KEBOUCHE, SIDI-AICH, CHEMINI, TALA TAZER, IL MATTEN.

L'arrondissement de DJIDJELLI en avait 9 : CAVALLO, STRASBOURG, CHEKFA, TAHER, DJIDJELLI, TEXENNA, DUQUESNE, ZIAMA MANSOURIAH, ERRAGUENE.

Soit au total 44 centres.

Par décret du 7 novembre 1959, ce département fut supprimé et les arrondissements qui le constituaient furent rendus aux départements de Sétif et Constantine.

Démographie :

Année 1955 : 5.094 habitants

Monument aux Morts : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n° 57253 mentionne 20 noms de soldats "Mort pour la France" lors de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ADDOUCHE Mohand (Mort en 1914) – AKKOURA Arezki (1915) – ALMODOVAL François (1916) – BENCHIKA Mohamed (1917) BIREM Ali (1915) – BOUKERROU Saïd (1917) – BOUKOUFI Ali (1914) – BOUZIDI Saïd (1918) – CATELAN Joseph (1918) – DJEBAR Larbi (1918) – FERFARI Ali (1917) – JEUNEHOMME François (1918) – KAROUBY Aaron (1914) – LEVI Abraham (1918) MAFFEI Marius (1915) – MENOTTE Roméo (1915) – OU RABAH Hachemi (1918) – RIBOULEAU Charles (1916) – SADI Larbi (1914) – ZIDANE Bouzid (1917) - ■ ■



6. - OUED AMIZOUR. — Monument aux Morts.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur OUED AMIZOUR, cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :

[http://encyclopedie-afn.org/Oued_Amizour - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Oued_Amizour_-_Ville)

http://alger-roi.fr/Alger/bougie/pages/4_oued_amizour4_dromigny.htm

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=9352&lettre=A>

http://guy.perville.free.fr/spip/article.php?id_article=94

http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/5_emigration_alsaciens_lorrains_cdha45.htm

<http://etudesafricaines.revues.org/4710>

<http://emigrationalgerie.centerblog.net/>



2/ La langue Kabyle

De nos jours le "KABYLE" est une langue berbère parlée en Kabylie (région du centre-est de l'Algérie) et également au sein de l'importante diaspora kabyle, en Afrique du nord et dans d'autres pays (notamment la France). Le nombre de locuteurs est estimé à environ 3,5 millions en Kabylie et à environ 6 millions dans le monde, essentiellement à Alger et en France. Il s'agit de la deuxième langue berbère la plus parlée, après le chleuh (sud du Maroc).

En Algérie, c'est la première langue berbère en nombre de locuteurs, suivi par le CHAOUI (dialecte des AURES lui-même assez proche du kabyle). Dans le Maghreb elle se situe au deuxième rang après le chleuh.

Origines

La langue kabyle est une langue afro-asiatique d'Afrique du Nord.

Historique

La langue kabyle est une des variantes berbères les plus connues et les plus étudiées, surtout depuis 1844. La proximité de la Kabylie avec Alger la met à la portée des linguistes et des universitaires français dès le 19^e siècle. La plupart des dictionnaires et grammaires ont été réalisés dans les premières décennies de la présence coloniale française.

Armée Française

- 1844 : premier dictionnaire du kabyle.
- 1846-1877 : Création du *Fichier de documentation berbère*.
- 1858 : Adolphe Hanoteau publie la première *Grammaire kabyle*. (ndlr : Voir sa biographie)
- 1867 : Recueil *Poésies populaires du Jurjura* par Adolphe Hanoteau.
- 1873 : *La Kabylie et les coutumes kabyles* de Adolphe Hanoteau et Aristide Letourneux, est une sorte d'encyclopédie, base d'informations sur la Kabylie, de nos jours encore, fait figure d'ouvrage de référence.

Biographie d'Adolphe HANOTEAU

Adolphe HANOTEAU est né à Decize dans la Nièvre le 12 juin 1814, et mort dans la même commune le 17 avril 1897. C'est un général français, auteur d'études sur les Kabyle



C'est le frère du peintre Hector Hanoteau, le père de l'historien Jean Hanoteau et le grand-père du dramaturge et journaliste Guillaume Hanoteau.

Polytechnicien (promotion X1832), Adolphe HANOTEAU sert dans le génie. Après quelques années passées en métropole, il est affecté en 1845 comme capitaine à la direction du génie de l'Algérie. Détaché en 1846 au service central des affaires arabes, il suit le général Changarnier à Paris lors des événements de 1848 et retrouve l'Algérie en 1853. Il est successivement : chef du bureau arabe de Médéa (1853), adjoint au bureau politique à Alger (1854), commandant supérieur des cercles de Draa el Mizan (1859) et de Fort-Napoléon (Fort-National) (1860), directeur des affaires arabes de la division d'Alger (1862), colonel attaché au bureau politique (1865) et, de nouveau, commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon (1866).

Général de brigade en 1870, Adolphe HANOTEAU commande la subdivision militaire de Dellys, est mis en disponibilité en 1871, reçoit en 1873 le commandement de la subdivision de la Creuse et en 1874, celui de la subdivision d'Orléansville. Placé dans la section de réserve en 1876, il est admis à la retraite en 1878. Il consacre l'essentiel de son activité à l'étude de la langue, des mœurs et des institutions kabyles. En 1873, il est nommé membre correspondant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Université française et indigène

- 1880 : Ouverture d'un bureau berbère dans la nouvelle École supérieure de lettre d'Alger (future Université d'Alger). Le premier professeur (maître de conférences) est Si El Hachemi ben Si Lounis.
- À partir de 1900, les berbérissants sont majoritairement originaires de la Kabylie (Saïd Cid KAOUI (ndlr : Voir chapitre 3), Belkassem Bensedira, Amar Saïd Boulifa, Mohand Said Lechani etc...). L'aménagement linguistique se poursuit.
- 1946-1977 : Création du Fichier de documentation berbère initié par les Pères blancs. En plus de rassembler un important matériel linguistique, le Fichier contribuera grâce entre autres au Père Dallet à la création d'une transcription latine adaptée. Enquêtes dialectologiques approfondies d'André Picard de la Faculté d'Alger sur le parler des Irjen (Ait Iraten) entre 1942 et 1955 en collaboration avec Mohand Said Lechani.
- 1962 : l'Algérie indépendante, qui se proclame « arabe », ferme les bureaux d'étude berbère dans les universités du pays.

Écriture

Aujourd'hui le kabyle s'écrit grâce à plusieurs types d'alphabets, une variante de l'alphabet latin, aussi appelé tameemrit (du nom de Mouloud Mammeri), et surtout de manière plus authentique par le Tifinagh l'alphabet amazigh.

Durant l'antiquité, la langue berbère a été l'une des toutes premières écrites, grâce à l'alphabet tifinagh.

Il est même possible que ce dernier soit antérieur à l'alphabet phénicien, et par conséquent, la première forme d'écriture alphabétique.

À partir du début de l'ère chrétienne, l'alphabet tifinagh va beaucoup souffrir de l'adoption du latin comme langue des élites nord-africaines, tendance qui va s'accroître avec la christianisation. Finalement, l'alphabet tifinagh disparaîtra en tant qu'écriture vernaculaire au 7^e siècle.

C'est au 20^e siècle que le kabyle va vraiment redevenir une langue écrite. Sous l'influence des Français, présents dans la régence voisine d'Alger, certains intellectuels berbérissants français ou kabyles décident de retranscrire le kabyle en caractère latin.

Le processus de latinisation est lent et long : en effet, si la plupart des langues d'Europe se sont écrites à la même période, elles bénéficiaient généralement d'un modèle linguistique cousin, plus anciennement transcrit : allemand pour les langues germaniques, russe pour les langues slaves, etc. Le kabyle, lui, a dû forger son propre modèle par le biais de nombreuses modifications...

On peut noter cependant une principale notation : celle datant du début du 20^e siècle, mise en place par Amar Saïd Boulifa, père de la littérature kabyle contemporaine, basée largement sur les règles phonétiques françaises (Boulifa était effectivement francisant) et qui perdurera jusqu'aux années 1970, avant d'être modernisée par Mouloud Mammeri. Cela donnera l'alphabet berbère latin.

3/ Cid KAOUI Saïd

Source : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2277>

Berbérissant algérien, auteur de dictionnaires, **Saïd ben Mohammed-Akli CID KAOUI** est né le 12 mars 1859 à Ahammam, village de la puissante tribu des Oulad Abd el Djebar et situé dans la région de BOUGIE près de OUED AMIZOUR.

Si sa mère, Chérifa bent Saïd ben Ahmed est née dans ce même secteur, au village de Taourirt, son père, Mohammed Akli (*Muḥend Akli*), lui, était originaire des Beni Sedka (*At Sedqa*), tribu de la Kabylie du Djurdjura, et vint s'établir dans cette zone de l'Oued Sahel après la conquête de la Kabylie par l'armée française en 1856-57. Est-ce pour y remplir des fonctions de notable, nommé ainsi par la puissance occupante ? Aucune information à ce sujet. Un lettré en langue arabe, c'est certain, qui dut appartenir à la caste maraboutique, témoin l'extrait d'acte judiciaire en date du 9 avril 1887 où il fut fait mention « du jeune Si Essaid (lire Si Saïd), fils de feu Mohammed Akli Cid Kaoui ». Chacun sait que le titre de « Si » est réservé exclusivement dans ces régions aux marabouts et exceptionnellement aux hommes versés dans la science religieuse.

Dans les milieux lettrés musulmans, le père de notre lexicographe dut se faire appeler Muḥammad 'Aklî as-Sadqâwî, et cette *nisba* servit de nom patronymique au fils quand celui-ci, encore jeune, endossa la tenue militaire. Il se fit en effet enregistrer dans les spahis sous ce vocable mais avec la fantaisie orthographe que l'on connaît. Durant le conflit franco-prussien de 1870, Mohammed Akli se porta comme engagé volontaire pour la durée de la guerre sur le front de Sedan où il reçut plusieurs blessures. Mourut-il peu de temps après ? Cela ne fait pas de doute.

À sa majorité, Saïd CID KAOUI avait perdu ses deux parents comme il est indiqué dans l'extrait d'acte précité.

Peu d'informations sur l'enfance et les premières années de jeunesse de notre auteur. Il fréquenta, comme les quelques très rares autochtones de son rang, l'école primaire française de la ville de Bougie, parallèlement à l'étude et la lecture du Coran dans l'école traditionnelle du quartier, avant d'entrer au lycée franco-arabe de Constantine, où il fut doté d'une solide instruction en français et en arabe.

Ce qui lui ouvrira, plus tard, les portes de la fonction d'interprète militaire.

Avant d'embrasser la carrière en question, à l'âge de 18 ans, il s'enrôla dans les spahis comme engagé volontaire pour une durée de quatre années, avec le grade de brigadier puis celui de maréchal des logis. Libéré de ses fonctions le 5 mars 1881, il obtint une place de surveillant au lycée d'Alger, avant de se rengager dans le 1^{er} Régiment de Spahis le 13 juillet 1882 pour quatre nouvelles années.

Vers la rentrée de 1880, il s'inscrivit à l'Université d'Alger, en médecine, études qu'il poursuivit pendant deux ans avant d'opter pour un cours d'interprète.

Après quoi, ayant réussi ses examens avec succès, il fut recruté le 26 septembre 1886 dans le corps des interprètes militaires. En tant qu'auxiliaire de 2^e classe, il exerça successivement auprès du Commandant supérieur de Boghar (1886-1888), au Bureau arabe d'Ouargla (1888), au Bureau arabe de Boghar (1888-1890), au Bureau arabe de Ghardaïa (1890-1891) et à la subdivision de Dellys (1891-1895). Ce n'est qu'à ce dernier poste qu'il fut promu interprète militaire auxiliaire de 1^e classe et affecté ensuite à la subdivision de Laghouat (1895) et au Bureau arabe de Chellala (1896-1905) où il devint officier interprète de 1^e classe, dans le grade de capitaine.

Durant les années 1905-1906, il est affecté à la section des affaires indigènes de la Division d'Alger avant de rejoindre le cercle de Bou Sâada, le 6 septembre 1906. Deux années plus tard, le 20 octobre, il fut admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, après plus de trente ans de services.

Cid KAOUI s'est marié en 1889 avec une Française d'Algérie, Mlle Léonie Richebois, née en 1868 à L'Arba dans la Mitidja, domiciliée à Bordj Menaïel et filles d'un brigadier de gendarmerie en retraite. Il a obtenu sa naturalisation par décret du 27 janvier 1890. Il eut trois enfants issus de ce mariage : Léon, né à Ghardaïa en 1890 (mort jeune), Marguerite, née à Dellys en 1892 (décédée en 1978 dans les Hautes-Alpes ; a quitté l'Algérie en 1963), Baya-Lucie, née en 1904 (morte de maladie l'année de la mort de son père).

Après son passage à l'Université et lors de sa préparation à une carrière dans le corps des interprètes militaires, il fut désigné en 1884 en qualité de juré aux examens de berbère. C'est à partir de cette date, pour répondre à la demande des candidats, qu'il songea à réaliser un dictionnaire kabyle, voulant ainsi dépasser les tentatives des Pères Creuzat (1873) et Olivier (1878).

Ce projet qu'il mena simultanément avec la rédaction d'un autre dictionnaire consacré au touareg ne fut pas mené à bonne fin, tel qu'il nous le rapporte lui-même : « Au commencement de 1887 je travaillais à un dictionnaire français-kabyle, lorsque je fus nommé au poste de Ouargla. Avant cette époque, j'avais entrepris déjà de réunir les matériaux nécessaires pour composer un dictionnaire français-tamâhaq ; mais, jusque là, je n'avais pu rassembler qu'un très petit nombre de mots. À mon arrivée à Ouargla, j'entrai en relations avec des Indigènes d'In-Salah connaissant parfaitement la langue tamâhaq, et qui étaient, en même temps, lettrés en langue arabe. » (Avant-propos, *Dictionnaire français-tamâhaq*).

Il publia en 1894 son *Dictionnaire français-tamâhaq*, travail déjà achevé en 1890 mais empêché de voir le jour promptement : retardé par les lenteurs des commissions de publications. Six ans plus tard, c'est le *Dictionnaire pratique tamâhaq-français* qui parut en librairie ; il est l'abrégé du premier dictionnaire. Il s'intéressa ensuite aux parlers berbères du Maroc Central et du Sud-ouest marocain auxquels il consacra un nouvel ouvrage, le *Dictionnaire français-tachelh'it et tamazir't* (1907). Les appréciations continuellement critiques de René Basset, une personne de référence dans le domaine des études berbères de l'époque, ont fait sortir notre auteur de ses gonds, ce qui a donné lieu à l'impression successive de trois brochures – dans lesquelles il essaya d'apporter des arguments pour montrer la justesse de ses vues – qui sont dans l'ordre : *À Monsieur René Basset. Réponse à une critique littéraire*, (1908) : *À Monsieur René Basset. Réponse à une critique littéraire : Étude comparative entre deux dictionnaires français-touareg, publiés respectivement en 1894 et en 1908*.

Membre de la Société historique algérienne – editrice de la *Revue Africaine* -depuis environ 1896, juré aux examens des primes et diplômes de berbère depuis 1884 et ayant accompli une carrière exemplaire, il fut honoré de plusieurs hautes distinctions : Officier du Nichan Iftikhar (1895), Officier d'Académie (1905) et Chevalier de la Légion d'honneur (1904) ; il reçut en outre, lors de son passage à Paris, une médaille de bronze à l'Exposition Universelle de 1900 couronnant ses deux dictionnaires touareg.

Il décéda le 15 décembre 1910 à Bordj MENAÏEL où il s'était retiré avec sa famille.

4/ Mouloud Mammeri

Mouloud Mammeri est né le 28 décembre 1917 dans le village de Taourirt-Mimoun dans la commune actuelle de Beni Yenni en Kabylie et décédé le 26 février 1989. C'est un écrivain, poète, anthropologue et linguiste algérien.



Biographie :

Mouloud Mammeri fait ses études primaires dans son village natal. En 1928, il part chez son oncle installé à Rabat au (Maroc), où ce dernier est alors le précepteur de Mohammed V. Quatre ans après il revient à Alger et poursuit ses études au Lycée Bugeaud. Il part ensuite au Lycée Louis-le-Grand à Paris ayant l'intention de rentrer à l'École normale supérieure. Mobilisé en 1939 et libéré en octobre 1940, Mouloud Mammeri s'inscrit à la Faculté des Lettres d'Alger. Mobilisé à nouveau en 1942 après le débarquement américain, il participe aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne.

À la fin de la guerre, il prépare à Paris un concours de professorat de Lettres et rentre en Algérie en septembre 1947. Il enseigne à Médéa, puis à Ben Aknoun et publie son premier roman, *La Colline oubliée* en 1952. Sous la pression des événements, il doit quitter Alger en 1957.

De 1957 à 1962, Mouloud Mammeri reste au Maroc et rejoint l'Algérie au lendemain de son indépendance. De 1968 à 1972 il enseigne le berbère à l'université dans le cadre de la section d'ethnologie, la chaire de berbère ayant été supprimée en 1962. Il n'assure des cours dans cette langue qu'au gré des autorisations, animant bénévolement des cours jusqu'en 1973 tandis

que certaines matières telles l'ethnologie et l'anthropologie jugées sciences coloniales doivent disparaître des enseignements universitaires. De 1969 à 1980, il dirige le Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques d'Alger (CRAPE). Il a également un passage éphémère à la tête de la première union nationale des écrivains algériens qu'il abandonne pour discordance de vue sur le rôle de l'écrivain dans la société.

Mouloud Mammeri recueille et publie en 1969, les textes du poète algérien Si Mohand. En 1980, c'est l'interdiction d'une de ses conférences à Tizi Ouzou sur la poésie kabyle ancienne qui est à l'origine des événements du Printemps berbère.

En 1982, il fonde à Paris le Centre d'Études et de Recherches Amazighes (CERAM) et la revue *Awal (La parole)*, animant également un séminaire sur la langue et la littérature amazighes sous forme de conférences complémentaires au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ce long itinéraire scientifique lui a permis de rassembler une somme d'éléments fondamentaux sur la langue et la littérature amazighes. En 1988, Mouloud Mammeri reçoit le titre de docteur honoris causa à la Sorbonne.

Mouloud Mammeri meurt le soir du 26 février 1989 des suites d'un accident de voiture, qui eut lieu près de Aïn-Defla à son retour d'un colloque d'Oujda (Maroc) sur l'amazighité. Certains disent qu'il ne s'agissait pas d'un simple accident, mais qu'il a été assassiné par le pouvoir algérien pour l'empêcher de continuer son combat pour son identité amazighe.

Le 27 février, sa dépouille est ramenée à son domicile, rue Sfindja (ex Laperlier) à Alger. Mouloud Mammeri est inhumé, le lendemain, à Taourirt Mimoun. Ses funérailles sont spectaculaires : plus de 200 000 personnes assistent à son enterrement. Aucun personnage officiel n'assiste à la cérémonie alors qu'une foule compacte scande des slogans contre le pouvoir en place.

5/ L'automne de Bouteflika (Auteur Jean DANIEL)

Comment ne pas trembler devant les possibles conséquences de cette élection présidentielle algérienne, préparée de si improbable façon ? Rien de ce qui touche à ce pays ne peut nous être indifférent. Il fait partie de l'histoire de la France. Il est à l'origine, chez nous, d'un changement de régime - l'avènement de la Ve République - et de vastes mouvements de population. Et notre dernier demi-siècle n'a cessé d'être plus ou moins dominé par les retombées de ce que l'on continue d'appeler les "événements d'Algérie".

C'est si vrai que nombre d'experts, historiens ou simples chroniqueurs des origines du radicalisme islamique et de la violence arabe, croient avoir découvert une origine commune aux extrémistes algériens et aux mouvements d'Afghanistan ou du Pakistan. Lorsque les années sombres ont pris fin en Algérie, tout est devenu calme, crispé, silencieux. Plus que d'exil, les candidats au djihad se sont pris à rêver de violences. Ils avaient un pèlerinage à faire : il passait par Londres et menait à Kaboul.

Ionesco en Algérie.....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://tempsreel.nouvelobs.com/signatures/20140416.OBS4027/l-automne-de-bouteflika.html>

6/ Les regards multiples des Algériens de France sur l'élection

Alors que l'élection présidentielle algérienne doit avoir lieu, le 17 avril, les Algériens de France ont eux aussi la possibilité de s'exprimer dans les urnes. Depuis le 12 avril, des bureaux de vote ont été ouverts dans les représentations consulaires. Ils sont 815 000 inscrits sur les listes électorales. Mais c'est en fait très peu, représenté à la taille de la diaspora, forte d'environ 5 millions de personnes, selon l'Association internationale de la diaspora algérienne (AIDA). La preuve d'un intérêt très distancé pour la politique algérienne et d'avis très variés.

• **Les immigrés des années 1960-1970** : Ce sont eux qui sont majoritairement inscrits sur les listes et qui se mobilisent le plus à chaque scrutin. La plupart se sont construits leur opinion de l'Algérie à travers leurs vacances d'été annuelles, cette bulle d'air où les petits salaires permettent soudain de se payer des plages privées. Beaucoup sont aussi des défenseurs de la « stabilité » politique – donc de la réélection de M. Bouteflika – celle-ci étant perçue, surtout aux yeux des plus âgés, comme la meilleure garantie de pouvoir jour sereinement de leur maison au village, souvent péniblement bâtie pierre après pierre, tout au long de leur vie.

Devant le consulat de Bobigny (Seine-Saint-Denis), l'un des plus importants de France, ils sont donc nombreux, ce mardi 15 avril, à se déplacer pour voter. La plupart ont aujourd'hui dépassé les 70 ans. Certains viennent seuls, le pas hésitant, aidés d'une canne. D'autres sont accompagnés par leurs enfants. C'est le cas de Latifa Ainous, 55 ans, venue avec ses deux filles, Nassima, 27 ans et Elham, 23 ans. Latifa porte le voile, ses filles des jeans slim. Mais toutes les trois s'apprentent à voter pour M. Bouteflika. Chaque année, la famille rentre en Algérie pour les vacances d'été, et à chaque aller-retour, elles ont le sentiment que le président sortant « *modernise un peu plus le pays* » : « *les routes sont en meilleur état, il y a plus de magasins* », décrivent-elles en cœur. Il y aurait bien des efforts à faire pour les « *hôpitaux* », jugent-elles. Mais pour Latifa, qui a longtemps fait des ménages, ou Nassima, qui est éducatrice jeunesse, ces vacances au « *bled* » sont toujours une respiration. « *En plus le taux de change nous avantage !* », ajoute la jeune femme....



7/ Plan d'économies de Valls : les suggestions iconoclastes d'un député anti-gaspi

René Dosière conseille au gouvernement de montrer l'exemple : moins de collaborateurs et des salaires plafonnés dans les ministères. Économie : près de 130 millions.

Au plan d'économies dévoilé ce matin par Manuel Valls, René Dosière veut apporter son écot. Sur son blog, le député PS de l'Aisne détaille sa méthode pour gratter près de 130 millions d'euros de plus, à ajouter en deux années aux 50 milliards du Premier ministre. Il entend pour y parvenir s'attaquer aux rémunérations des cabinets ministériels.

Sa méthode est assez simple. D'abord, un coup de rabot sur la paie des collaborateurs des ministres. Selon ses recherches, 40 % d'entre eux gagnent plus, primes comprises, que leur ministre. René Dosière propose de les abaisser au niveau de la rémunération ministérielle (9 940 euros brut). Certains devront fournir un bel effort, puisqu'ils touchent jusqu'à 13 300 euros brut par mois ! Les autres, ceux qui sont moins payés que leur ministre, devront aussi mettre la main à la poche : Dosière propose de baisser leur salaire de 10 %. Il entend par ce tour de vis faire gagner à l'État près de 6 millions d'euros par an.

Transparence...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lepoint.fr/politique/plan-d-economies-de-valls-les-suggestions-iconoclastes-d-un-depute-anti-gaspi-16-04-2014-1813713_20.php

8/ Didier Deschamps n'obligera pas les Bleus à chanter la Marseillaise -

Toute l'actualité sur Ce mercredi sur BFMTV et RMC, Jean-Jacques Bourdin a interrogé son invité Didier Deschamps sur l'attitude de certains joueurs de l'équipe de France de foot, qui ne chantent pas la Marseillaise avant les matches. "De quels droits, moi sélectionneur, je leur imposerai de chanter ?" a déclaré le sélectionneur, expliquant que parmi ses adversaires beaucoup ne chantaient pas non plus leurs hymnes nationaux.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.beewuz.com/didier-deschamps-nobligera-pas-les-bleus-a-chanter-la-marseillaise-1604-video_6d02c85a3.html

EPILOGUE OUED AMIZOUR

Année 2008 = 37.562 Habitants

Sa canalisation remise aux calendes grecques : L'oued d'Amizour toujours menaçant

<http://www.depechedekabylie.com/kabylie/bgayet/130691-loued-damizour-toujours-menacant.html>



Une dizaine d'hectares de terres ainsi qu'une centaine d'habitations situées au centre-ville de la commune d'Amizour sont exposées à un véritable danger, suite à la dégradation du site, conséquence de certains dépassements causés par des facteurs humains en premier lieu.

C'est ce qu'a révélé une société d'études techniques dont le siège se trouve à Sétif. L'oued Amizour menace les habitants sur tous les plans : écologique, économique, social et sanitaire. Une situation inquiétante !

La SETS avait démontré, après une longue étude en trois phases, que l'existence d'habitations au niveau de la zone de servitude de l'oued reste la principale cause des inondations accentués par d'autres facteurs, à savoir le déchargement des remblais à l'intérieur du lit de l'oued, la formation de dépôts de remblais par les sédiments charriés et la transformation de l'oued en décharge publique pour toute sorte d'ordures ménagères.

Des facteurs qui ont engendré une diminution de la section d'écoulement et de sa vitesse, ce qui provoque le relèvement du plan d'eau libre, et par conséquent l'inondation et la submersion des habitations implantées sur les deux rives de l'oued. La même étude affirme qu'il est recommandé de réaliser un bétonnage sur les marges de l'oued afin d'éviter toute sorte de dégâts qui peuvent surprendre une centaine de maisons. Pour assurer l'hygiène, éviter les risques et dégâts matériels et humains, la canalisation de l'oued ainsi que la réalisation d'une station d'épuration qui prendra en charge le traitement des eaux usées ménagères et industrielles, en supprimant le risque de contamination de la nappe phréatique et les deux forages qui alimentent une partie importante de la population, soit 28 000 habitants, en eaux potable, reste l'unique issue.

Il est à rappeler que le wali de Béjaïa avait promis qu'une partie de cette infrastructure sera concrétisée par les services de l'hydraulique de la wilaya de Béjaïa en 2012, mais, à ce moment, le projet n'a pas encore vu le jour.

Une ville qui s'embourbe dans l'insécurité et la drogue

L'insécurité et la délinquance ne cessent de prendre de l'ampleur ces dernières années dans la ville d'Amizour, située à 25 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa.

Selon des sources locales, un faux barrage a été dressé jeudi soir sur la route nationale reliant le village du Merdj Ouamene à la ville d'Amizour. Une information qui s'est répandue comme une traînée de poudre au sein de la population. Certains citoyens, rencontrés sur les lieux, évoquaient une « opération de racket des automobilistes ». Une information vite démentie par une source sécuritaire. « Certes, nous avons mené un ratissage jeudi soir mais c'est pour des raisons sécuritaires. Cette information est infondée. Cependant, je vous confirme qu'une opération de ratissage a eu lieu le même jour au niveau de la même région mais l'objectif n'était pas de traquer des terroristes » assurait notre interlocuteur vendredi soir. Cependant, plusieurs cas de racket de commerçants ont été signalés ces derniers temps dans la région. Amizour est devenue, hélas, une plaque tournante du trafic de stupéfiants, en dépit de l'implantation d'un commissariat de police et d'une brigade de Gendarmerie nationale au centre ville....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algerienews.info/une-ville-qui-sembourbe-dans-linsecurite-et-la-droque/>

JOYEUSES PÂQUES A TOUS

Jean-Claude Rosso